

RÉPRESSION DU RASSEMBLEMENT HEBDOMADAIRE DES FAMILLES DE VICTIMES DE LA DISPARITION FORCÉE À ALGER

Si elles ne peuvent plus se rassembler, nous le ferons pour elles !

Rassemblement ce mercredi 6 octobre de 17h30 à 18h30 devant la Bourse, Bd Anspach, 1000 Bruxelles

Depuis le 4 août dernier, l'État algérien réprime violemment les familles de victimes de la disparition forcée et les empêche de se rassembler tous les mercredis, comme elles le font depuis août 1998. Leurs proches ont été enlevés par les diverses forces de sécurité de l'État au cours des années 1990, « décennie noire » qui a causé des dizaines de milliers de victimes et des milliers de « disparu-e-s ». Regroupées dans l'association « SOS Disparu », elles se rassemblent devant le siège de la Commission Nationale Consultative de Promotion et de Protection des Droits de l'Homme pour réclamer la vérité sur le sort de leurs proches, comme les Mères de la Place de Mai l'ont fait avant elles en Argentine.

Depuis février 2006, leur action est criminalisée par l'application de la « Charte pour la paix et la réconciliation nationale » qui établit qu'aucune poursuite ne peut être engagée contre un agent des forces de défense et de sécurité de l'État pour des actions menées dans le cadre de ses fonctions pendant le conflit, et punit de peines de prison et d'amendes toute action ou prise de parole qui « portent atteinte aux institutions » de l'État ou à « l'honorabilité de ses agents ».

Ces familles ont subi de nombreuses fois arrestations et brutalités policières, sans jamais céder. Le harcèlement et la répression ont pris depuis le 4 août 2010 une tournure très inquiétante : chaque mercredi, le pouvoir algérien déploie ses forces de l'ordre, arrête et frappe à coups de matraque ces hommes et ces femmes, pour la plupart âgés, dont le seul crime est de réclamer la vérité sur le sort de leurs proches.

Le pouvoir algérien semble avoir décidé d'en finir avec cette quête dérangeante de vérité et de justice, qui n'est pourtant que la revendication juste et pacifique de libertés et de droits fondamentaux. Nous sommes très inquiets du sort qui pourrait être réservé à ces familles et craignons qu'elles ne subissent une répression toujours plus violente.

Ce 6 octobre à Bruxelles, nous porterons leur voix que le pouvoir tente de réduire au silence à Alger, pour réclamer que soit garanti le respect de leur intégrité physique et de leurs droits fondamentaux, que cesse l'interdiction de leur rassemblement hebdomadaire et que vérité et justice soient faites sur le sort des disparu-e-s.

Nassera Dutour, porte-parole du Collectif des Familles de Disparu-e-s en Algérie participera à ce rassemblement.

A 12h30, elle sera l'invitée du Midi des Droits Humains d'Amnesty International (9 rue Berckmans, 1060 Bruxelles)

Ce rassemblement est organisé par le « Réseau mondial de solidarité des mères, épouses, soeurs, filles, proches de personnes enlevées et disparues », avec le soutien d'Amnesty International Belgique Francophone

Contact pour la coordination de ce Réseau: <laurencevanpaeschen@hotmail.com>
+32 496 38 35 98